

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :

Titre :

Avis n° :

du :

Secteur (bief) :

Fait(s) à signaler :

Considérant qu'il convient d'interdire, par mesure de sécurité, la présence d'embarcations sur le périmètre de la manifestation;

Les usagers sont informés que la navigation, le mouillage et le stationnement de toutes embarcations seront interdits sur la section indiquée sur le plan joint au présent avis (au droit du quai d'honneur) du 13 juin 19h au 14 juin 2025 9h.

Avis émis par :



Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/